

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 48 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 10 <sup>m</sup> »	7 h. 49 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	—	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.	11 h. 30 <sup>m</sup> »	2 h. 19 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 27 Septembre.

Il se produit ces jours-ci, dans la presse républicaine, une très-grosse émotion au sujet de l'arrivée du roi d'Espagne à Paris et d'une circonstance particulière qui vient de se produire à la fin du séjour d'Alphonse XII en Allemagne.

Alphonse XII a reçu de l'empereur Guillaume le titre de colonel honoraire d'un régiment de uhans ; et il l'a accepté. Ce fait est considéré, par une partie de nos confrères, comme une véritable provocation à la France ; et, si le même sentiment se produisait dans le public avec une vivacité égale, nous pourrions voir éclater des manifestations qui seraient, à notre avis, bien intempestives.

Raisonnons donc froidement ; jugeons les choses avec bon sens et non pas avec une vivacité d'allures qui est tout proche de l'étourderie.

Le roi d'Espagne va en Allemagne ; c'est son droit. On lui fait une politesse qui est d'usage entre souverains ; pouvait-il la refuser ? Non certes. Pouvait-il même faire quelque objection sur le choix du régiment dont il est nommé chef honoraire ? Pas davantage.

Nos diplomates, auprès de la cour de Prusse, sont bien obligés d'accepter et même de porter des décorations allemandes ; dans toutes les réceptions officielles à Paris, — chez le Président de la République tout le premier, — nous voyons le prince de Hohenzollern, ambassadeur d'Allemagne, ayant

sur la poitrine le grand cordon de la Légion d'honneur. Qu'en concluons-nous ? Rien, sinon qu'il y a des nécessités d'étiquette qui ne tirent pas à conséquence. Et c'est ainsi, croyons-nous, qu'il convient, pour rester dans une saine appréciation des choses, de juger le grade que le roi d'Espagne vient d'accepter de l'empereur Guillaume.

Si nous nous formalisons de cette banale question d'étiquette, — la semaine prochaine, l'Allemagne pourra se formaliser de ce qu'Alphonse XII aura porté notre ruban national pendant son séjour à Paris.

La provocation n'existe pas dans le fait de l'acceptation, par le roi d'Espagne, d'un grade allemand, qu'il ne pouvait pas refuser ; mais, elle eût existé, si, après avoir accepté ce grade, le roi d'Espagne eût traversé la France incognito, au lieu de s'y présenter dans les mêmes conditions où il s'est présenté à Vienne et à Berlin.

Voilà le cas où il y aurait eu menace et outrage à la nation française ; et il n'en est point ainsi.

Nous ignorons quels sont les sentiments intimes d'Alphonse XII pour la France ; mais, nous croyons qu'il serait bien maladroite, par des intempérances de langage dans la presse, par des démonstrations publiques dans la rue, d'offenser l'Espagne dans la personne de son souverain.

Tant qu'Alphonse XII n'aura pas, par quelque acte personnellement agressif, soulevé les justes susceptibilités de la France, nous croyons qu'il est à la fois de stricte convenance et de sage politique, d'observer,

vis-à-vis de lui, une attitude qui, elle-même, ne soit pas provocatrice.

Personne, plus que nous, n'a souci du patriotisme et de la dignité nationale ; mais, nous ne voulons pas qu'on les mette en cause à la légère.

L'Allemagne a fait Alphonse XII colonel, faisons le général, et les rieurs seront encore du côté de la France.

Le Parlement examine la question du budget et fait observer qu'il n'y a que deux manières de rétablir l'équilibre de nos budgets. L'une consiste à réduire les dépenses, ou plutôt à les empêcher de s'accroître. Il n'est pas une administration qui ne travaille à dépasser les crédits du budget primitif. Une main ferme serait nécessaire pour rétablir l'ordre et empêcher le gaspillage.

Il y a une autre manière de combler le vide de nos budgets, c'est de créer de nouveaux impôts ou d'augmenter ceux qui existent. C'est à cet expédient ingénieux que songerait, dit-on, en ce moment le ministre des finances.

### LA FRANCE A MADAGASCAR.

Paris, 25 septembre.

Les journaux anglais ont reçu de l'île Maurice la dépêche suivante :

« Des avis de Tamatave, en date du 6 septembre, disent que les Hovas auraient repris toutes leurs positions.

« Les autorités françaises, de leur côté, auraient informé le capitaine Jehstone, de la *Dryad*, que le bombardement des ports malgaches recommencerait bientôt. »

Londres, 25 septembre.

Dans une entrevue qu'il a eue avec un rédac-

teur du *Times*, M. Shaw a dit que si les troupes françaises n'étaient pas renforcées, elles seraient battues par les Hovas.

## Informations

— C'est définitivement samedi que le roi Alphonse XII arrivera à Paris, après avoir passé 48 heures à Bruxelles. Le lendemain de l'arrivée, un grand dîner de réception sera donné à l'Elysée, puis rendu ensuite par l'ambassade d'Espagne, qui aura à son tour pour convive le Président de la République. Il n'y aura point de revue à Longchamps, mais seulement d'intéressantes manœuvres d'artillerie au polygone de Vincennes.

Le roi d'Espagne ne quittera Paris que le mercredi 3 octobre.

— Les manœuvres allemandes continuent aux environs de Hombourg, sous la haute direction de l'empereur Guillaume qui a conféré à Alphonse XII le titre de colonel du 15<sup>e</sup> uhans, en garnison à Strasbourg ; voilà la raison pour laquelle le roi d'Espagne a figuré aux courses de Hombourg en costume de uhlans.

— Une mauvaise impression se produit dans l'opinion publique, au sujet de la nomination du roi d'Espagne comme colonel honoraire d'un régiment prussien.

On parait craindre, dans les régions officielles, que cette impression ne se traduise par quelques manifestations peu agréables pour le roi, au moment de son passage à Paris.

Le préfet de police a conféré avec le président du conseil au sujet des mesures à prendre pour l'arrivée du roi d'Espagne à Paris. Des mesures d'ordre ont été reconnues nécessaires pour éviter toutes manifestations contraires au bon accueil que le gouvernement réserve au souverain d'un Etat voisin.

— M. Wilson n'a décidément pas de chance avec les nouvelles officielles qu'il donne dans son journal la *Petite France*. Dans le troisième mouvement judiciaire soumis par le garde des sceaux à la signature du président de la République, on relève de

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(1)

## L'IDOLE

I

Hector de Kernovenoy posa un dernier baiser sur le front de sa femme qu'on allait mettre au cercueil, puis se redressa et sortit de la chambre mortuaire sans verser une larme. Comme il traversait, au rez-de-chaussée du château, une galerie dont les croisées ouvertes donnaient sur le jardin, un vieux domestique, errant dans les parterres et conduisant par la main une fillette de cinq ou six ans, se mit à lever les épaules. « Il ne vous regardera même pas ! grommela le vieil homme. La petite vivante ne compte pas à ses yeux. Il n'aimait que la morte ! »

« La petite vivante » méritait pourtant d'être aimée. Elle avait de grands yeux noirs avec des joues dorées ; elle était brune avec une gerbe folle de cheveux blonds. En ce moment, elle tenait une rose épanouie, et, tout en faisant rouler la tige entre ses doigts, d'un air pensif :

— Ecoute, Martin Bataille, dit-elle, quand, toi aussi, tu seras bien malade et que tu partiras pour aller chez le bon Dieu, je te donnerai une belle fleur pour la porter à maman... »

Un instant après, la mobilité de son âge lui avait fait oublier les tristesses qui l'entouraient et dont sa chère petite âme était depuis le matin comme embaumée. Les jardins du château, disposés en terrasse, s'élevaient à une énorme hauteur au-dessus de la mer et l'enfant venait d'apercevoir deux grandes voiles à l'entrée de la baie. « Vois donc Martin's écria-t-elle. C'est peut-être

un grand bateau qui a des canons ! »

Martin Bataille la suivait, tout en se disant que personne ne songeait à elle et que, dans un pareil jour, il n'y avait que lui pour prendre soin de l'orpheline. Les femmes allaient et venaient dans le logis qui bourdonnait comme une ruche. La mort dans une grande maison ne délie guère moins les langues que des noces. On pleurniche au lieu de chanter, voilà la différence. Martin connaissait bien les commères et les valets, et lui, le chasseur et l'homme des bois méprisait à l'envie la lingerie et l'antichambre, les cuisines et l'office.

Au milieu de ces réflexions, il lui en vint une qui le fit tressaillir de la tête aux pieds. Ce n'était plus à la valetaille qu'il songeait, c'était au maître.

Il appela Myriam. L'enfant accourut ; il lui reprit la main et se mit à longer la galerie que le baron de Kernovenoy avait traversée.

Elle aboutissait à un salon. De là, un passage voûté conduisait à la salle de billard, dans une vieille tour qui se dressait au-dessus des flots et de ce côté fermait la terrasse. Sous cette voûte, un escalier de pierre menait au cabinet du baron à l'étage de la tour. C'était là que M. Kernovenoy s'était enfermé.

Et il n'avait aimé que la morte ! Le vieux garde venait apparemment d'être frappé de l'idée qu'il s'appretait à suivre, car on eût pu l'entendre qui grommelait : « Il ne croit guère en Dieu, je le sais bien. Ce n'est donc pas cela qui l'arrêterait ! »

L'imagination du vieillard ne valait pas son cœur, et il ne trouva rien de mieux que de demeurer au pied de la tour appelant de toute sa voix : Myriam ! Myriam !

Tout le château savait si la voix du vieux Martin était rude et forte. Cependant la fenêtre ne s'ouvrit point. Myriam, surprise d'abord, riait de

tout son cœur : « Es-tu fou, Martin ? demandait-elle. Pourquoi m'appelles-tu si haut, puisque je suis près de toi ? »

Martin avait espéré vainement d'attirer l'attention de son maître et de lui suggérer l'envie de demander sa fille. La fenêtre ne s'ouvrit point.

Il reprit en maugréant le chemin du logis principal. Les femmes s'emparèrent de Mademoiselle de Kernovenoy et, dans leur désir de ne pas interrompre les caquetages, parlèrent tout de suite de la mettre au lit.

Une heure après, l'inquiétude ramenait le vieux serviteur à la tour. Il entra dans la salle du billard.

Longtemps il entendit le pas violent et saccadé du baron dans la chambre haute. Vers minuit, M. de Kernovenoy ouvrit l'autre croisée, celle qui regardait la mer. Martin entrebâilla la fenêtre de la salle basse. Tous deux, le serviteur et le maître, demeurèrent là, si près et pourtant si loin l'un de l'autre, le premier les yeux secs, les dents serrées, le blasphème au bord des lèvres ; le second égrenant son chapelet entre ses doigts et veillant.

Les flots se mouvaient dans l'ombre de cette nuit variable d'avril, parfois claire et glacée, en d'autres moments atténuée par la brise humide et les nuées qui accouraient du large... Oh ! l'admirable demeure ! Elle avait été si chère à celle qui n'était plus.

La belle Marie d'Avrignè n'avait guère joué du bonheur et des destinées brillantes que lui promettaient l'amour d'Hector de Kernovenoy, et l'un des plus grands mariages de la province.

Ce fier et pittoresque logis, élevé au-dessus des flots, était devenu son calvaire. Elle y avait souffert une lente agonie.

Tout y semblait disposé cependant pour y charmer sa vie — telle qu'elle l'avait choisie, telle qu'elle l'aimait, une belle vie seigneuriale, large

et simple, remplie de toutes les joies et de toutes les tendresses.

Madame de Kernovenoy avait été la plus passionnée des mères et la plus aimée des femmes ; le baron Hector n'avait pas hésité à quitter à vingt-sept ans Paris et l'existence mondaine pour celle qui se donnait à lui tout entière.

Alors il avait voulu, pour la fée qui opérait ce miracle de le détacher du monde, un palais digne d'elle et l'on avait vu ce vieux donjon de Kernovenoy se transformer en une maison de plaisance.

Le baron avait fait raser trois tours, aplanir les cours intérieures et, sur l'espace déblayé, il s'était plu à créer ce merveilleux jardin aérien que les rayons du midi chauffaient pendant le jour, que la mer caressait la nuit de son haleine humide et tiède et où croissaient les myrtes et les lauriers. Les rosiers de Bengale accrochaient à des magnoliers importés d'Amérique leurs rameaux, qui fleurissent jusqu'en décembre, et, chaque été, un manteau d'œillets sauvages couvrait les anciens remparts du château. Deux tours demeuraient encore debout ; l'une au nord, regardant la campagne, l'autre au sud regardant la baie. Un bâtiment neuf, dans le style Louis XIII, reliait ces deux énormes débris du temps jadis, et de toutes les ouvertures du logis, de toutes les parties de la terrasse, l'œil doublait la pointe des deux rivages et se perdait dans la haute mer.

La tour du sud n'était point percée que la large baie qui s'ouvrait du côté du jardin et au pied de laquelle Martin Bataille, tenant Myriam par la main, venait de monter une longue faction inutile. — Cette croisée avait une histoire.

En ce temps-là madame de Kernovenoy n'était pas encore malade. Un jour il lui était arrivé de dire à son mari : « Hector, lorsque je suis dans les jardins et vous dans votre bibliothèque, n'en



nombreuses inexactitudes commises dans la publication faite par la *Petite France*.

Ces inexactitudes sont du même genre que celles publiées dernièrement dans le journal de M. Wilson, à propos des décorations proposées par le ministre du commerce.

— Le journal *La Monarchie constitutionnelle*, organe de l'orléanisme, annoncé déjà depuis quelques jours, paraîtra définitivement le lundi deux octobre prochain.

— On nous rapporte que des membres de l'extrême gauche, qui se sont donné la mission d'aller faire de la propagande, dans certains départements du Midi, en faveur de leur Manifeste pour la convocation des Chambres, essaient en ce moment de recueillir des adhésions à leur manifeste par voie de pétition.

Leurs démarches paraissent frappées d'insuccès, car personne n'y répond.

— Le différend franco-chinois n'a pas fait un pas de plus vers la solution et l'on attend toujours la réponse écrite du gouvernement chinois. Quoi qu'il arrive, les ministres se réuniront vers la fin de la semaine pour délibérer sur les affaires du Tonkin, et prendre une résolution définitive relativement à la convocation des Chambres. Le général Thibaudin qui, en ce moment, inspecte la frontière suisse, rentrera jeudi à Paris pour assister au Conseil.

— On fait courir le bruit qu'une interpellation sera adressée au gouvernement à la rentrée des Chambres, au sujet des décorations que M. Jules Ferry vient de décerner au roi d'Annam et à ses ministres, se basant sur ce que ces nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, ont eu lieu avant la ratification du traité de Hué par les Chambres.

Il paraît, en outre, que ces décorations émanent de l'initiative personnelle de M. Jules Ferry, et qu'elles n'ont jamais été discutées en conseil.

— Une seconde interpellation sera encore adressée au gouvernement à la rentrée des Chambres, relativement à la création d'un gouvernement militaire en Corse. Jusqu'ici le cabinet garde le silence le plus absolu à ce sujet, ainsi que sur les motifs qui l'ont décidé à nommer à ce poste M. le général Truchy.

— Le grand-duc Serge de Russie, accompagné d'un aide-de-camp, est arrivé mardi soir à Arcachon où il est descendu au grand-hôtel.

— Le *Times* certifie que tout projet d'une entrevue entre le Tzar et l'empereur Guillaume a été abandonné.

Saïgon, 25 septembre.

Le général Bonét a passé à Saïgon, se rendant en France, chargé d'une mission par M. Harmand.

Constantine, 24 septembre.

Le calme est complètement rétabli. Les tirailleurs algériens, auteurs des troubles qui ont éclaté ici, font partie du bataillon qui doit quitter Constantine pour aller au Tonkin.

— On lit dans le *Petit Marseillais* :

Le colonel Faure-Biguet et le lieutenant-colonel Gillet, chef et sous-chef de cabinet au ministère de la guerre, ont résigné leurs fonctions. Ces deux officiers supérieurs n'ont pas voulu assumer la responsabilité que leur faisait encourir l'ingérence dans nos affaires militaires d'influences occultes, faussant les rouages réguliers de l'administration de la guerre.

Pour plusieurs décisions importantes, le général Thibaudin aurait été circonvenu, et il aurait subitement annulé, dans la soirée, des mesures d'ex-

écution arrêtées le matin avec son chef de cabinet.

Il paraît que trois colonels ont successivement refusé la direction du cabinet du ministre. Le départ des deux hommes de confiance du général Thibaudin, produit une grande impression dans le monde militaire.

— Un mouvement administratif paraîtra dans les premiers jours d'octobre.

Parmi les préfetures sur lesquelles portera le mouvement, on cite celles des Deux-Sèvres, du Jura et de la Charente-Inférieure, et parmi les sous-préfetures, celles de Sens, Rochefort, Châtelleraut, Saintes, Château-Gontier, etc.

Le mouvement comprendra quelques nominations de secrétaires généraux et de conseillers de préfeture.

— M. de Freycinet, sénateur, ancien président du conseil des ministres, est nommé inspecteur général des mines de 2<sup>e</sup> classe.

Cette nomination comporte un traitement annuel de 18,000 francs que M. de Freycinet touchera intégralement, en outre de son indemnité de sénateur (9,000 francs).

Si, au point de vue technique, la mesure est irréprochable, elle soulève de nombreuses objections d'ordre politique et parlementaire : M. de Freycinet est le trente-sixième sénateur pourvu de fonctions publiques.

Il n'est pas douteux que la Chambre, dès la rentrée, ne veuille faire cesser cet abus criant, en mettant à son ordre du jour la proposition sur les incompatibilités.

Pendant que le comal fleurit, on ne trouve pas un sou pour dégrever l'agriculture.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET FAITS DIVERS.

#### MOUVEMENT JUDICIAIRE

Nous remarquons, dans le dernier mouvement judiciaire, la mise à la retraite de M. Izard, vice-président du tribunal civil de Cahors, de M. Fournié, président du tribunal d'Auch, de M. Lagarde, président à Lectoure, de M. Motas, président à Villeneuve-sur-Lot.

Notre compatriote, M. Durieu, président du tribunal de Marmande, est nommé président du tribunal d'Agen.

Notre compatriote, M. Bergognoux, Jean-Ferdinand, médecin major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, passe en la même qualité au 23<sup>e</sup> bataillon de la même arme.

Notre compatriote, M. Georges Courbehaïsse, lieutenant en premier au 30<sup>e</sup> régiment d'artillerie, vient d'être désigné pour suivre les cours de l'école de cavalerie de Saumur en qualité d'officier d'instruction.

L'admirable instinct de la nature et du cœur se fit jour sur ces lèvres de cinq ans et la pauvre fillette, privée de l'une des deux tendresses que Dieu lui avait données, se prit à appeler l'autre : « Oh est mon cher père? demanda-t-elle. Est-ce qu'il est aussi parti? Je veux le voir. »

Martin Bataille secoua la tête : « De l'homme ou de l'enfant le quel a le plus de mémoire? » grommela-t-il.

Et il ajouta tout haut : — Vous le verrez. — Alors, dit l'enfant, qui se mit au bord de sa couchette, habille-moi, Martin... mais tu ne sauras pas ?..

Martin accepta le défi. Ayant recommandé à Myriam d'être sage, il entreprit de lui mettre ses bas. Bien loin de tenir compte d'une recommandation si sérieuse, elle s'amusa à lancer ses petons en l'air : Et Martin de dire :

— Tous les enfants aiment à jouer avec leurs pieds. Je ne sais pas pourquoi.

... Un instant après — il était sept heures — le vieillard se dirigeait de nouveau vers la tour du sud les cheveux de Myriam étaient emmêlés, sa robe attachée de travers; un de ses bas retombait sur son soulier, dont la boucle était partie, et le rustique habilleur n'avait pas eu l'idée de la chercher sous un meuble. La beauté de l'enfant empruntait à cet accoutrement désordonné un petit air sauvage qui la rendait plus adorable. Tous deux elle et son guide, passèrent sous les yeux des femmes assemblées à l'entrée de la maison. Et toutes de s'écrier :

— Qui a fagoté mademoiselle de la sorte? Dites si c'est vous, vieux Martin.

— Taisez-vous, caillettes. Il fallait peut-être vous attendre! La pauvre mignonne aurait donc pleuré dans son lit jusqu'à ce soir.

— C'est bon. Nous n'avons que faire de vos prêches; mais où la menez-vous à présent, vieux bourru?

Le montant de la souscription pour le monument Gambetta, à Paris, s'élève à la somme de 283,319 fr.

Les conseils d'arrondissement se sont réunis lundi, pour tenir la deuxième partie de leur session.

Celui de Cahors, suivant l'exemple du Conseil général, a refusé de procéder au répartition de l'impôt dans cet arrondissement.

M. Méline vient de mettre une somme de 10,000 fr. à la disposition des conférenciers qui vont traiter en province la question des vignes phylloxérées et la reconstitution des vignobles détruits.

Par décision ministérielle, un bureau télégraphique est créé à Limogne.

M. Lamaignère, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne, est promu lieutenant.

#### COMMISSION DES SOUTIENS DE FAMILLE

La Commission chargée de vérifier les droits des jeunes gens qui demandent à rester dans leurs foyers comme soutiens de famille, se compose de :

MM. Cambres, Talou, Brugalières, conseillers généraux, et M. Valette, conseiller d'arrondissement.

#### LYCÉE DE CAHORS

La rentrée des classes est fixée au lundi 1<sup>er</sup> octobre. Les pensionnaires devront se présenter au Lycée avant 8 heures du soir.

Mardi matin, les demi-pensionnaires entreront à 7 heures; les externes surveillés à 7 heures 3/4, et les externes libres à 8 heures.

Le soir, il y aura dans toutes les classes une composition qui comptera pour le prix d'excellence et pour le prix de fin d'année.

#### FÉLIBRIGES DE CAHORS

Si les nouvelles qui circulaient hier dans notre ville sont exactes, la réunion des félibres qui devait avoir lieu dans nos murs le 2 octobre prochain, serait remise à une autre époque.

Les adhésions pour ce congrès n'étaient pas, à ce qu'il paraît, assez nombreuses. Cela ne nous étonne pas, aucun comité de patronage n'ayant été formé pour assurer la réussite du projet.

Il est vrai de dire aussi que les félibres ne sont pas aussi nombreux dans notre région que dans les environs de Marseille, d'Avignon, d'Aix et de Montpellier, car à bien compter dans les départements du Lot, de Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne, il y a à peine une vingtaine de personnes qui peuvent légitimement prendre le titre de félibres, et ce nombre est bien petit.

Mais ne pourrait-on pas dans l'intérêt de la ville, faire coïncider cette réunion avec quelque autre solennité?

— Eh pardinet à Monsieur son père. — Il ne veut pas la voir, ça doublerait son chagrin.

Martin Bataille secoua la tête : — Oh bien, je vous assure qu'il la verra donc malgré lui; et il n'est que temps!

Il se fit un grand bruit à l'entrée du château. Une voiture gravissait la rampe qui avait remplacé le pont-levis; c'était celle du marquis de Verteilles, le plus proche parent du baron. Il amenait avec lui M. d'Arvirgné, capitaine de vaisseau, l'oncle paternel de la défunte.

Tous deux arrivaient les premiers; les autres invités allaient suivre. Martin entraîna Myriam de crainte que les nouveaux venus ne retinssent l'enfant; il avait besoin d'elle pour l'exécution de son dessein. En joignant le pied de la tour il murmurait :

— J'ai dit qu'il n'était que temps et c'est bien vrai; il ne fera rien avant l'heure.

Tout le château savait que le baron n'assisterait pas aux funérailles. Cependant les derniers mots du vieillard avaient un sens profond; il pensait que si son maître entretenait de mauvaises pensées, contre lui-même, il se garderait bien de les accomplir avant que la morte eût quitté le logis. M. de Kernovenoy ne voudrait pas profaner la maison, quand celle qui en avait été la joie et l'honneur était encore là; il n'allumerait pas un scandale au milieu de la cérémonie.

Mais le moment venu, il en serait averti par les cloches de l'église; le bruit de la mer couvrirait le même bruit, il saurait l'heure.

Les lianes qui encadraient la fenêtre latérale de la tour étaient d'ordinaire soigneusement taillées tous les ans. Le vieux jasmin surtout montrait un vigoureux prodigieux et aurait tout envahi; mais, cette année, la baronne ne sortant plus de son appartement, on avait négligé la taille. La croisée disparaissait sous l'épaisseur de la

Pourquoi, par exemple, ne pas convoquer les félibres et les poètes pour le jour même de l'inauguration de la statue de Gambetta?

Qui vous dit que la vue de la magnifique statue, œuvre de M. Falguières, n'inspirerait pas à Mistral, à Roumanille ou à quelque autre félibre des strophes qui éterniseraient la mémoire de notre grand citoyen, aussi bien que le bronze et le marbre?

Ne pourrait-on pas d'ailleurs provoquer, au moyen de la Société des Etudes, un Concours spécial de poésie française et patoise, pour cette circonstance, et décerner des médailles d'or aux meilleurs travaux poétiques présentés.

Cela ne pourrait pas ne pas assurément au grand éclat que nos édiles se proposent de donner à fête du 2 avril 1884.

J. M.

#### LA MOBILISATION

Certains journaux ont cru pouvoir annoncer la mobilisation du 17<sup>e</sup> corps d'armée pour les manœuvres de l'an prochain.

Cette nouvelle était de nature à inquiéter nos populations par la perspective d'un appel anormal de tous les réservistes et les territoriaux.

Il résulte de renseignements pris auprès de M. le général Lewal, que le 17<sup>e</sup> corps d'armée manœuvrera l'an prochain avec le même effectif et dans les mêmes conditions que les autres années. On ne sait pas encore dans quelle région se feront les manœuvres.

C'est à Rodez que se tiendra, en 1884, le concours régional agricole.

#### LE PONT DE CAHORS.

Incessamment auront lieu les épreuves du pont de chemin de fer, à Cahors; on a déjà installé les appareils enregistreurs qui marqueront la flexion des arches sous le poids des trains à toute charge et à toute vitesse. On attend impatiemment les grosses locomotives qui doivent actionner ces trains. Nous préviendrons nos lecteurs du jour de l'épreuve.

Dans les derniers jours de cette semaine, la pose des rails d'une des deux voies de la ligne de Cahors et Montauban sera entièrement terminée.

#### L'ACCIDENT DE CAUSSADE.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, l'accident survenu, vendredi dernier, aux environs de Caussade, sur la ligne ferrée en construction de Cahors à Montauban. Voici quelques détails complémentaires :

Les deux ouvriers blessés sont : Pierre Fabre, âgé de 23 ans, et André Boutan, âgé de 27 ans.

Le premier a eu l'épaule entièrement démontée par suite du choc, et de graves contusions à la tête; sa vie est en danger.

Le second est aussi gravement blessé, mais

verdure.

— Martin, dit Myriam, crois-tu que mon cher père nous regarde là-haut à travers les feuilles?

— Oh que non! fit le vieillard. Pas encore. Mais nous l'y forcerons bien peut-être!

Le vieillard avait son idée: il rêvait tout simplement une escalade.

Les voitures des parents et des invités arrivaient là-bas désormais en nombre; les cloches sonnèrent, le chant des prêtres retentit sous la voûte de la grande porte: Myriam devint toute pâle.

Il n'y avait plus un moment à perdre pour arracher l'enfant à la scène funèbre et le père à l'explosion de son terrible dessein. Martin mit le pied hardiment sur le tronc du gros jasmin et quand il en eut éprouvé la solidité, appela la fillette à lui.

Son vieil âge ne lui avait enlevé ni l'agilité, ni la force; il grimpa, s'accrochant aux lianes d'une main et, de l'autre, tenant l'enfant embrassée. Bien loin d'avoir peur, elle riait aux éclats et n'entendait plus ni les chants ni les cloches.

— Ferme! dit Martin. Tiens-toi bien enfant! Je veux que tu vives heureuse; et lui, je ne veux pas qu'il meure damné!

M. de Kernovenoy errait dans la vaste chambre dont le plafond s'élevait en forme de voûte, ce qui lui donnait justement l'air d'un tombeau. L'un des côtés de la pièce était occupé par de grandes bibliothèques vitrées, renfermant plusieurs centaines d'ouvrages rares et d'un grand prix, mais surtout un choix exquis des œuvres du dernier siècle et du nôtre. Oh! le baron était homme de goût! On n'aurait point trouvé dans cette fine collection la bonne parole des grands déclamateurs, encore moins les catéchismes brutaux des athées; il n'y avait de place que pour les sceptiques.

PAUL PERRET.

(A suivre).

voulez-vous pas à ce mur qui nous sépare? »

Et le baron Hector d'accueillir comme il devait cette charmante pensée: « Je veux ici une fenêtre qui me permette de vous voir sur la terrasse et de regarder l'enfant jouer à vos pieds »

On avait éventré la tour et encadré à plaisir cette bienheureuse fenêtre de lianes exotiques et des branches folles d'un superbe et vieux jasmin.

C'est là que le matin le retrouva le vieux garde. D'en bas, il appela :

— Monsieur Hector!

Il nommait ainsi le baron autrefois, quand Hector de Kernovenoy avait treize ans et qu'il lui apprenait à chasser à l'affût dans les nuits d'automne.

— Monsieur Hector, est-ce que vous ne souhaitez pas voir l'enfant?

Encore une fois point de réponse.

On n'avait guère dormi au château. Les femmes s'employaient aux apprêts des funérailles. Les cuisines s'allumaient, car un grand repas allait être servi après la cérémonie, suivant l'usage qui subsiste encore dans la province. Martin Bataille passa au milieu de ces gens affairés et monta le grand escalier sans parler à personne.

La chambre mortuaire était ouverte et des cierges brillaient autour du cercueil; le vieillard s'agenouilla. Mais une plainte enfantine qui partait de la chambre contigüe troubla sa prière, et se relevant brusquement, il poussa la porte: « Oh! petite mignonne du bon Dieu! s'écria-t-il, la voilà qui pleure! »

Myriam était assise sur son petit lit et se désolait parce qu'on la laissait seule. De grosses larmes roulaient sur ses joues et sa délicate bouchette faisait en ce moment une petite grimace. Elle tendit les bras au garde, les lui jeta autour du cou lorsqu'il se pencha sur elle et se mit à embrasser de toute sa force cette vieille figure.



son état n'inspire pas autant d'inquiétude. L'accident serait arrivé par suite du défaut de surveillance.

**INFORTUNÉS VOYAGEURS!**

Vendredi, vers une heure de l'après-midi, la diligence qui fait le service de Montauban à Cahors a versé.

Une des roues de cette voiture s'était détachée de son essieu.

Les voyageurs en ont été quittes pour la peur. Pour prévenir des malheurs, il serait à désirer que cette voiture, qui se trouve dans le plus mauvais état, fût visitée au départ par la police. Hier encore, on accident a failli arriver à la descente de la côte de Lalbenque et on a été obligé de consolider la mécanique avec des cordes, un des écrous complètement usé s'étant rompu. Ce n'est pas lorsque il y aura des victimes qu'il faudra agir.

Le 20 octobre 1883, à 2 heures du soir, il sera procédé, en séance publique, par M. le préfet du département du Lot, en Conseil de Préfecture et en présence de M. l'ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumission cachetée, des travaux d'établissement des haies et clôtures.

Ces travaux sont évalués comme il suit :

**Travaux à l'entreprise :**

Haies et clôtures.....	38,794 fr. 96
Somme à valoir.....	4,205 04
<b>Total général.....</b>	<b>43,000 fr. 00</b>

**BILLETS A PRIX RÉDUITS POUR BORDEAUX.**

La compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans prévient le public qu'à l'occasion de la foire d'octobre à Bordeaux, il sera délivré les trois derniers dimanches de ce mois, c'est-à-dire les 14, 21 et 28, octobre, ainsi que le jour de la fête de la Toussaint et le dimanche 4 novembre, aux gares et stations des sections d'Angoulême, de Périgueux et du Buisson inclus à Libourne exclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Bordeaux, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix du tarif général.

Ces billets, qui seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lendemain de leur délivrance, pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré, à l'exception des trains rapides ou poste nos 3, 24, 15, 115, 14 et 114.

En outre, les coupons retour des billets aller et retour que les gares et stations de la section de Libourne inclus à Bordeaux délivreront pour cette dernière ville, aux prix fixés par le tarif spécial A n° 9, pendant les jours sus-indiqués, seront exceptionnellement valables pour le lendemain inclus.

On écrit de Rodez :

Pendant l'éraze qui a éclaté le 15 de ce mois, la foudre est tombée sur l'hôtel du Nord, à Najac, vers les 4 heures du soir, et a communiqué le feu au bâtiment qui est devenu complètement la proie des flammes.

**LE COUP DE LA BOTTE**

Mercredi dernier, raconte le *Messenger* de Toulouse, un homme, chaussé de vieux souliers éculés, entra dans le magasin d'un marchand de chaussures de notre ville. Le client n'eut pas besoin de dire ce qu'il désirait; le négociant lui offrit souliers, bottines, bottes, espadrilles, etc.

Notre homme, après avoir longtemps essayé, se décida pour une superbe paire de bottes à double semelle qui lui allaient comme des gants. Il s'appretait à payer son emplette, lorsqu'un particulier en blouse, qui passait devant le magasin, s'arrêta et, sans provocation aucune, asséna sur la tête de l'homme botté un magnifique coup de poing.

On peut être pacifique et ne pas supporter une pareille injure. Notre homme bondit sur son agresseur; mais ce dernier, qui se méfiait du coup, s'esquiva prestement. L'homme frappé s'élança à sa poursuite, et le négociant se mit sur sa porte pour jouir du coup-d'œil.

— Il l'attrapera, il ne l'attrapera pas! disait-il. Hélas! il n'y a eu que le négociant d'at-

trapé, car poursuivi et poursuivant disparurent, à toutes jambes, et oncques on n'en entendit parler.

Le négociant n'a pas tout perdu, Dieu merci! car il garde les vieux souliers éculés.

On écrit d'Arcachon :

Lundi, 17 septembre, la plage de Mouleau a failli devenir le théâtre d'un terrible accident.

Mademoiselle H... se baignait avec plusieurs de ses jeunes amies, lorsque tout à coup elle perdit pied et fut emportée par le courant, très fort ce jour-là. A ses cris de détresse, M<sup>me</sup> H..., sa mère, se jeta toute habillée à l'eau, pour lui porter secours, mais elle est entraînée comme sa fille.

Aux appels désespérés que poussent les témoins de cette scène émouvante, MM. Jean et Pierre G... accoururent sur la plage, l'un en costume de chasse, l'autre en costume de bain; ils se jetèrent résolument à la mer et ont le bonheur de ramener bientôt sur le rivage Mme H... et sa fille.

De graves détournements, dit la *Petite Girondette*, ont été découverts à la poste de Douai. Un employé émettait, de concert avec des employés de Bruxelles et de Paris, de faux mandats sur la Belgique. Un employé belge a dénoncé ses complices, et un substitut du procureur du roi, venu à Douai, a fait arrêter M. Clément Catusse, commis de 1<sup>re</sup> classe, et son beau-frère. Deux employés de Paris ont été arrêtés comme ils arrivaient à Douai et à Lille pour foir. Les faux se faisaient au moyen de timbres imités.

On écrit de Bordeaux :

Mardi, 7 h. 35, un train de voyageurs venant d'Arcachon, a tamponné, en entrant dans la gare Saint-Jean, avec une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, le train express arrivé de Bayonne à 6 h. 55.

Un employé des postes du train express a été grièvement blessé.

Quinze voyageurs du train d'Arcachon ont été plus ou moins légèrement contusionnés.

**AVIS.**

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois.

**Revue Agricole**

A l'encontre de la huitaine précédente, les vignes ont été favorisées cette semaine d'une température à souhait. Nous avons eu de temps à autre des averses abondantes, sans que la température soit devenue basse; au contraire, elle s'est maintenue chaude le jour et la nuit. Aussi, la maturation a-t-elle fait un grand pas en quelques jours; l'aspect du vignoble a été métamorphosé. L'irrégularité que nous avions signalée dans nos précédents bulletins s'est considérablement atténuée; elle n'a pas encore disparu complètement, mais tous les cépages ont progressé d'une manière merveilleuse; et, si la température chaude de cette semaine se maintient avec quelques ondées, nous avons droit d'espérer que l'uniformité se produira rapidement dans la maturation. Dans cette situation, nous engageons vivement tous les viticulteurs à avoir l'intelligente patience d'attendre encore une huitaine pour commencer les vendanges.

On écrit de Castelsarrasin :

Les vendanges sont commencées depuis deux ou trois jours dans notre contrée; il y a bien quelques cépages dont la maturité laisse un peu à désirer, mais on compte en général sur la quantité et sur une qualité bien supérieure à celle de l'an dernier.

**Dernières Nouvelles**

Le *Paris* écrit : Nous croyons pouvoir annoncer qu'un poste diplomatique a été offert à M. Bourée, ancien ministre de Chine.

Le Président de la République n'ira pas attendre samedi à la gare du Nord, le roi d'Espagne.

Le bruit court que devant les articles des journaux parisiens, le roi Alphonse XII renoncerait à s'arrêter à Paris.

Le *Morning Post* apprend que la ligne télégraphique qui réunit la Chine à l'Europe par la Sibérie, a subi une interruption du côté d'Omsk, et c'est là, sans doute, dit-il, ce qui retarde la transmission de la réponse de la Chine au memorandum français.

Un bruit, ridicule évidemment, court à Canton, où il est répandu par les Chinois, que les Pavillons-Noirs marcheront sur Saïgon dans une quinzaine de jours.

Hendaye, 26 septembre.

Quelques bandes armées, peu importantes, se sont formées sur divers points voisins de la frontière.

La gendarmerie espagnole est partie pour les disperser.

Paris, 26 septembre.

M. de Bismarck a déclaré à ses amis qu'il se retirerait de la politique, si ses projets d'alliances politiques et de germanisation générale devaient avorter.

Le *National* dit qu'en présence des lenteurs calculées de la Chine, M. Patenôtre, le nouveau ministre à Pékin, partirait pour rejoindre son poste le mois prochain.

Le même journal annonce le retour du directeur de l'intérieur à la Martinique qui seraient motivé par ses dissentiments avec les autorités locales.

Alger, 26 septembre, soir.

Le *Bien-Hoa* embarquera demain un bataillon de la légion étrangère et le 1<sup>er</sup> bataillon des tirailleurs algériens à destination du Tonkin.

**Bourse de Paris.**

Cours du 27 Septembre.

Rente 3 p. %.....	78.90
— 3 p. % amortissable.	81.15
— 4 1/2 p. %.....	107.00
— 5 p. %.....	108.40

**CHRONIQUE FINANCIÈRE**

Paris, 26 septembre.

La Bourse d'hier n'a été que la répétition exacte des Bourses de la semaine qui vient de finir; même rareté des transactions et par suite lourdeur plus accentuée sur toute la cote.

En présence de l'obscurité qui continue à envelopper la question chinoise, la spéculation à la hausse se montre de plus en plus hésitante à prendre de nouveaux engagements. Par suite de cette abstention, les cours s'émiettent et tous les jours on perd un peu de terrain.

Les nouvelles les plus contradictoires continuent à circuler sans que le gouvernement prenne la peine de le dire et dans le doute on s'abstient.

Aujourd'hui le 3 0/0 fait 79,95, l'amortissable 81,55 et le 4 1/2 108,55.

L'Italien cote 91,30, le Turc est à 10,40, l'Extérieure oscille entre 57 7/8 et 58 1/16, l'Unifiée est à 361. La Banque de Paris se tient à 965 après 975.

Le Suez fait 2,400, le Panama 494. L'émission s'annonce dans les meilleures conditions et tout fait prévoir un grand succès. Il faut dire aussi que les avantages de nature à faire naître à bref délai une plus-value certaine, sont bien faits pour attirer les capitaux à la recherche de placements sérieux.

Les actions des Chemins de fer ont bien peu de changements : nous laissons le Lyon à 1,400, le Midi à 4,170, le Nord à 1,865 et l'Orléans à 1,312. Les Autrichiens se tiennent à 678, les Lombards font 328, le Saragosse cote 428 et le Nord de l'Espagne termine à 501.

*L'Histoire d'une maison*, de Violet-le-Duc, avait d'avance sa place toute marquée dans la *Bibliothèque des professions* de la librairie Hetzel. Elle y paraît aujourd'hui dans le format in-18 et sous le titre : *Comment on construit une maison*, avec les illustrations si merveilleusement démonstratives de l'édition in-8, qui sont dues au crayon du maître lui-même.

C'est un livre utile non seulement aux gens du métier, mais encore aux gens du monde; c'est aussi le meilleur qui puisse être mis entre les mains des jeunes gens qui se destinent à la carrière architecturale.

La question de l'habitation intéresse tout le monde. La maison n'est-elle pas, au même titre que le vêtement, la chose indispensable à tous ?

*Comment on construit une maison* aura un succès égal à celui de : *Comment on devient un dessinateur*, le dernier chef-d'œuvre de Violet-le-Duc, qui a dépassé six éditions en quelques mois dans ce format commode et peu coûteux. (Un beau vol. in-18, illustré de 60 dessins : 4 francs, franco 4 fr. 50. — Paris, 18, rue Jacob, 18.)

**PRIME PATRIOTIQUE**

Beau dessin représentant le Monument élevé à la Mémoire de l'illustre patriote LÉON GAMBETTA, dans sa ville natale.

Adresser 50 centimes à M. Jules Forestier,

à la Mairie de Cahors (Lot), pour recevoir le tableau franco.

Ces 50 centimes seront versés au Comité du Monument.

Compagnie universelle  
DU  
CANAL INTEROCEANIQUE  
DE  
**PANAMA**

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

**600,000 Obligations**

DE 500 FRANCS

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 15 Avril et 15 Octobre

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-QUINZE ANS

Prix d'émission : **285 Fr.**

PAYABLES COMME SUIV :		Sommes nettes à verser (impôts déduits)	
20 fr. en souscrivant.....	20 fr.	»	»
30 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	30 »	»	»
50 » du 20 au 23 décembre 1883, sous déduction des intérêts.....	49 57		
50 » du 20 au 25 février 1884, sous déduction des intérêts.....	49 27		
50 » du 20 au 25 mai 1884 sous déduction des intérêts.....	48 28		
50 » du 20 au 25 août 1884, sous déduction des intérêts.....	47 70		
35 » le 15 octobre 1884, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 avril 1885, sous déduction des intérêts.....	33 32		
<b>285 fr.</b>		Net à payer.	<b>278 fr. 44</b>

Pendant la période des versements il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 5 0/0 l'an.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs.

Au prix de l'émission, ces titres représentent un revenu de 5 1/4 p. 0/0, sans compter la prime résultant du remboursement à 500 francs, laquelle s'élève à 215 francs.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 3 Octobre 1883

ET CLOSE LE MÊME JOUR

**A PARIS :**

- A la Compagnie Universelle du Canal Interoceanique, 46, rue Caumartin.
  - A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
  - Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
  - A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
  - A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
  - A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
  - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
  - Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
  - A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
- Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

**A NEW-YORK :**

Au Siège du Comité Américain de la Compagnie.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux porteurs d'Actions et d'Obligations de la *Compagnie du Canal Interoceanique*, à raison de une Obligation pour deux Actions ou deux Obligations.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires et Obligataires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligations.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 16 LIVRAISON

**L'HISTOIRE GÉNÉRALE**

DE LA

**PROVINCE DE QUERCY**

DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1883 : Dans mille ans, par Émile Calvet. — La lettre de faire part, par Ch. Ségard. — Un premier voyage en mer, par l'amiral Werner, traduction de Noé. — Jeunesse et latin, par Étienne Marcel. — Carnet d'une femme du monde, par Luciole. — Lectures et Souvenirs : Les funérailles royales, par Victor Fournel. — Lettres sur les théâtres, par Henry de Bornier. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Néhlig, Ferdinandus, Ginot, Gaillard, etc. Prix d'abonnement, Paris, un an, 14 francs. Départements 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.



REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 12 (22 septembre 1883). — Les maladies contagieuses à Paris, par M. Bouchardat. — La Birmanie, par M. Gabriel Marcel. — Le saut du cavalier aux échecs, par M. E. Lucas. L'âge du bronze, par M. de Rochas. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Nécrologie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 12 (22 septembre 1883). — M. François Coppée, par M. Jules Lemaitre. — Les idées de M. Herbert Spencer sur l'éducation, par M. Raymond Thamin. — Quelques lettres inédites de Talleyrand, par M. Georges de Nouvion. — Souvenirs de Cuba, par Quatrelles. — Les réformes, lettre de M. Gaston Boissier. — Causerie littéraire. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE, sommaire, du 22 septembre 1883. — Le potager royal de Frogmore: Ch. Joly. — Action érosive des agents atmosphériques sur certaines roches. — Le grand tremblement de terre de Java. — Train automatique à air comprimé de Carpenter: L. B. — L'Equatorial de l'Observatoire de Paris: Félix Hémet. — La Science dans l'antiquité: Les vases merveilleux, l'eau changée en vin: A. de Rochas. — Correspondance: A propos de l'alcool du melon: Albert Valet. Chronique. — Académie des sciences, séance du 17 septembre 1883: S. Meunier. — Fourneaux à creuset, système Carr. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte

aux lettres. — Recettes et procédés utiles. — Bureau 19 avenue de l'Opéra, à Paris.

REVUE BRITANNIQUE, Sommaire des matières contenues dans la livraison de septembre 1883. — Ethnographie. — Histoire. — Les races de la Russie d'Europe. — Bibliographie. — Psychologie littéraire. — La vie de Shelley. — Péciculture. — L'exposition universelle des Pêcheries. — Voyages. — Explorations. — Les Pionniers de l'Europe et le Yunnan (2<sup>e</sup> extrait). — Littérature suédoise. — Nouvelles. — Jalouse après la mort, nouvelle suédoise, par M<sup>me</sup> E. Fligare-Carlen. — Études d'histoire et de mœurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Le clair de lune de Rivarol et son groupe. — Poésie. — Correspondances de la revue britannique. — Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc., etc. — Correspondance d'Orient. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance d'Amérique. — Correspondance d'Italie. — Correspondance de Londres. — Chronique et bulletin bibliographique. — Banques, bourses et assurances. — Chronique financière. — Bureaux 50, boulevard Haussmann, 50.

ST-NICOLAS, 4<sup>e</sup> année. Sommaire du n<sup>o</sup> 43. (27 septembre 1883). — Trente-deuxième jeudi de Saint-Nicolas. — Portrait du lauréat du trente-unième jeudi. — Le gâteau de fête. — A la recherche d'une menagerie (Eudoxie Dupuis). — Faits divers. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par B. de Monvel, Chafanski, Vernet-Lecomte, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8<sup>o</sup>, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1.000 vignettes. Prix: 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle. 16 vol in-4<sup>o</sup>. Prix: 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4<sup>o</sup> Prix: 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix: 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

21 RÉCOMPENSES

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE

PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS  
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés: Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade 'asciales qui leur manquent, et en envoyer le montant.

ÉCOLE supérieure de commerce du Havre. — Reprise le 2 octobre 1883. — S'adresser pour renseignements à M. GÉES, Directeur, 21, rue Ancelot, au Havre.

SUCRAGE des VENDANGES

Augmentation de quantité

Raisins secs, Sucres bruts et cristallisés, Sucre de Maïs, Colorant supérieur, Tannin et tous produits pour améliorer la qualité des Vins.

COUSTILLAS Jeune

Place Francheville, — Périgueux.

VICHY

Administration — PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Bains. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de

LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.

Maison de confiance  
O. DELORD  
Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL  
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

ÉVITER  
LES  
CONTREFAÇONS  
CHOCOLAT-MENIER  
EXIGER  
LE VÉRITABLE  
NOM

CHAMBRE GARNIE  
A LOUER

avenue de la gare n<sup>o</sup> 6.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE

CHANGEMENT DE DOMICILE

Léon DELRIEU

ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER

Prévient le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin sont transférés Maison ROQUES, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.

Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX; PERCUSSION CENTRALE; REVOLVERS; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.

Réparation d'Armes de tout système.